

BA2

Année académique 2016-2017
<https://atelierba2.wordpress.com>

EXE2-Ph3 > CONSIGNE

Jury de Fin d'Année

(Fin de la seconde Période du second Semestre)

Le 18 mai 2017,

En vue de la remise finale de l'EXE-SEM02, voici toutes les consignes pédagogiques et pratiques qui vous permettront de vous organiser pour ce jury de Fin d'Année.

Pour rencontrer toutes les ambitions de l'exercice, il sera nécessaire de travailler à différentes échelles (1/200, 1/100 et 1/50), en apportant un soin tout particulier à l'expression du projet en 3D (maquettes, coupes, élévations, croquis, perspectives, photo-montages, axonométries,...). En effet, la qualité de la composition et de l'expression des spatialités, tant intérieures qu'extérieures, constituera un critère essentiel de l'évaluation.

Nous attendons aussi que les documents présentés soient extrêmement « parlants », et parfaitement réalisés : une narration claire et une présentation complète, explicite et attractive.

1 PONDÉRATIONS DES NOTES DE PROJET-2 POUR L'ANNÉE 2016-17 :

POUR MÉMOIRE,

- Une seule note de Projet sera attribuée pour l'année. Cette note fera la moyenne des résultats obtenus pour les deux quadrimestres, suivant la pondération suivante :
 - Le premier semestre (Q1) représente 40% des points de l'année.
 - Le second semestre (Q2) représente 60 % des points de l'année.
- Les notes du premier semestre (Q1) ont déjà été attribuées et publiées.
- L'exercice du second semestre (Q2) est partagé en deux périodes de travail, qui se concluent chacune par un jury individuel :
 - La Période-1 s'est terminée par le Jury d'Avant-Projet, qui représente 35% des points du Quadri-2.
 - La Période-2 se terminera par le Jury de Fin d'Année, qui représente 65% des points du Quadri-2.

2 DOCUMENTS À PRÉSENTER POUR LE JURY FINAL, conformément à l'énoncé :

2.1 PRÉSENTATION GRAPHIQUE DE LA NARRATION DU PROJET, comprenant :

- Votre lecture argumentée du Site et du Contexte (par photos, inventaires, schémas, croquis, cartes,...)
- Votre lecture argumentée du Programme et de ses Usages (par dimensionnement, organigramme, croquis,...)
- Votre synthèse narrative des enjeux de composition, des ambitions et des stratégies choisies, tenant compte particulièrement de la qualification de « La Cour », le cœur du projet. (par schémas, mots-clés, textes, croquis, axonos, collages, mise en exergue d'un document fondateur,...)
- Les références qui nourrissent et soutiennent votre proposition.
- NB : A votre choix, ces documents narratifs, qui présentent « L'UNIVERS DU PROJET », pourront être rassemblés sur une (ou plusieurs) planche(s) spécifiquement dédiée(s), ou être répartis judicieusement sur l'ensemble de la présentation du projet.

2.2 A l'échelle 1/200 : L'IMPLANTATION DU PROJET dans le quartier.

- Plans et coupes longues d'implantation dans le contexte large, avec représentation du bâti et des espaces vides, pour mettre en évidence les relations du projet avec le morceau de ville dans lequel il s'insère.

2.3 A l'échelle 1/100 : LE PROJET COMPLET,... inséré dans l'environnement proche, précisément représenté.

- Maquette complète du projet, sur son socle propre intégrant les éventuelles modifications de topographie, à intégrer dans la maquette collective de site.
- En contexte, tous les plans meublés, avec représentation des continuités entre espaces intérieurs et espaces extérieurs.
- En contexte, toutes les coupes nécessaires à la bonne compréhension des ambitions spatiales de la proposition.
- En contexte, toutes les élévations significatives de l'expression du projet dans son environnement. (selon les cas, certaines façades pourront être dessinées dans des documents de type « coupe-élévation »)

2.4 A l'échelle 1/50 : LE PROJET INCARNÉ,... avec définition précise des espaces, intérieurs et extérieurs.

- Maquette détaillée (ouvrable et/ou démontable) du projet implanté sur la parcelle, dont les limites sont représentées par les volumétries bâties mitoyennes, ainsi que par le trottoir, côté rue, et par l'amorce du talus, côté parc.
- Au moins une superbe Coupe habitée, particulièrement représentative des ambitions du projet en termes de spatialités et de matérialités, intérieures et extérieures, en relation intime avec l'expression du caractère de « La Cour ».
- Un appartement, choisi parmi les quatre logements, sera détaillé en plan(s), coupe(s) et façade(s), avec ses prolongations extérieures, et ses relations au système distributif, pour témoigner de votre maîtrise des enjeux architecturaux de l'habitat.

2.5 ATMOSPHÈRES, ... VUES EXTÉRIEURES DU PROJET

- Au moins deux vues magnifiques du projet dans son environnement. Ces vues seront réalisées à « hauteur d'homme », avec des moyens d'expression libres (photomontage, perspective, croquis, collage,...)

2.6 ATMOSPHÈRES, ... VUES INTÉRIEURES DU PROJET

- Au moins deux vues magnifiques des espaces intérieurs du projet. Ces vues seront réalisées à « hauteur d'homme », avec des moyens d'expression libres (photomontage, perspective, croquis, collage,...)

2.7 TEXTE ARGUMENTATIF D'UN DEMI A4 MAXIMUM (2000 signes, vides compris).

- C'est un texte que vous pourrez lire oralement lors de la présentation de votre projet. Ce document essentiel vous permettra d'objectiver et formuler de manière claire toute l'argumentation de votre projet (choix, ambitions, stratégies,...)

=> **N.B. : Important !**

- Les éléments décrits ci-dessus seront complétés par tout autre document jugé utile pour raconter l'histoire du projet.
- A charge pour les étudiants de tous les groupes, de restaurer parfaitement leur maquette collective de site 1/100.

3 EXIGENCES POUR LES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- Les documents graphiques à l'échelle utiliseront les représentations du contexte fournies en début d'exercice (plans,...), en prenant soin de hiérarchiser les tracés entre éléments physiques (bâti, voiries, trottoirs, végétation, etc...) et éléments virtuels (courbes de niveau, limites de parcelle, etc...)
- Les étudiants sont vivement encouragés à soigner particulièrement la mise en page et le graphisme de leurs planches, de manière à réaliser un ensemble cohérent, lisible, hiérarchisé et attrayant. La qualité primera toujours sur la quantité !
- Tous les documents graphiques seront présentés sous forme de planches au format Din-A1 (59,4 cm x 84 cm) collées sur support rigide. Le nombre de planches, ainsi que le choix du format « Portrait » ou « Paysage » est laissé à la libre appréciation de chacun.e. Chaque planche comprendra un cartouche reprenant les informations suivantes : **BA2 / 2016-2017 / N° de l'exercice et titre du programme / Nom et prénom de l'étudiant / Date / Intitulé du document et son échelle**

4 CALENDRIER, ORGANISATION ET TEMPORALITÉS DU JURY :

=> LUNDI 22 MAI 2017 :

- Dernière séance d'atelier. (par groupe avec sa/son titulaire)

=> JEUDI 25 MAI 2017 :

- Congé officiel de « L'Ascension ».

=> LUNDI 29 MAI 2017 :

- « Charrette » pour la finalisation des documents à produire pour le jury. => Pas de séance d'atelier.

=> MERCREDI 31 MAI 2017 : REMISE DE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES (hors les maquettes)

• Où ? ... En UA6,

=> **Accueil**, dans l'élargissement de la circulation, en face de l'atelier 2

=> **Entreposage**, par demi-journée de jury, dans les ateliers 1, 2, 3, 4.

• Quand ? ... Mercredi 31-05, **de 18H00 à 19H00 précises !!!** (À 19H00, fermeture des portes).

• Quoi ? ... L'ensemble des planches graphiques (format A1, sur support rigide).

NB : Faute d'espaces suffisants pour les entreposer, les maquettes 1/100 et 1/50 devront être apportées par les étudiants le jour de leur passage en jury.

• Comment ? ...

Les listes de passage en jury seront affichées, et auront été publiées, peu avant, sur notre blog d'atelier BA2 (<https://atelierba2.wordpress.com>)

Le coordinateur se chargera d'organiser un « desk d'accueil » en UA6. Avant toute chose, il conviendra de vous présenter à lui pour :

1) faire enregistrer votre présence, et signer la liste de remise.

2) vous faire indiquer à quel endroit vous devrez déposer votre travail, en fonction du moment de votre passage en jury.

Ensuite dans le local d'entreposage qui vous aura été désigné, vous veillerez à faire tamponner l'ensemble de vos documents par l'enseignant qui vous y attend. (tout document non cacheté ne pourra être pris en considération par le jury)

NB : Les étudiants absents, pour quelque raison que ce soit, doivent **impérativement** faire déposer leurs documents en l'état par une tierce personne. Si une telle situation devait survenir, merci à l'étudiant concerné (ou à son mandataire) de bien vouloir prendre contact aussitôt et personnellement avec J-L Brisy, coordinateur de l'atelier BA2.

Pour mémoire, l'absence de dépôt interdit l'accès au jury.

=> JEUDI 01 ET VENDREDI 02 JUIN 2017 : JURY

• Principe pédagogique :

- Le jury de fin d'année BA2 se déroulera sur deux jours, en quatre demi-journées (jeudi AM & PM / vendredi AM & PM), et sera constitué de 5 groupes de jury qui fonctionneront parallèlement.

- Chaque étudiant présente son projet oralement, devant un jury composé d'environ 6 personnes, incluant architectes invité(e)s extérieur(e)s, enseignant(e)s invité(e)s internes de notre faculté, ainsi que deux enseignants d'atelier BA2, dont le/la titulaire de son groupe.

- Chaque étudiant disposera pour son jury de 18 à 20 minutes au maximum... soit 3 minutes de présentation, et, ensuite, 15 à 17 minutes, au plus, d'échanges avec les membres du jury. (il est donc très important de préparer soigneusement votre présentation orale, qui devra être extrêmement concise et efficace)

• Organisation pratique :

- Les étudiants du matin vont reprendre leurs documents graphiques, dans le local d'entreposage, à **8H30** (à 9H00, fermeture des portes). Ils prépareront ensuite les cinq espaces de jury, à savoir les ateliers 5-6-7-8-9, en UA6. (installation des maquettes de site, rangement du local, etc...)

=> les jury du matin commenceront à **09H30** précises.

- Les étudiants de l'après-midi vont reprendre leurs documents, dans le local d'entreposage, à **13H30** (à 14H00, fermeture des portes). A la fin de la journée, ils remettront en parfait état les espaces de jury.

=> les jurys de l'après-midi commenceront à **14H00** précises.

- Aussitôt après son passage en jury, chaque étudiant(e) exposera les documents essentiels de son travail (docs graphiques adossés au mur et maquette posée sur le sol) dans les lieux qui lui seront désignés (couloirs de circulations et salle de jury) ... afin d'organiser, chaque jour, une magnifique exposition de tous les projets réalisés.

- En fin de chaque journée, à 18H00, tous les étudiants sont impérativement tenus d'emporter tous leurs documents et de les conserver soigneusement.

• Le VENDREDI 02 JUIN à 18H00 :

A la fin de la session de jury BA2, le vendredi à 18H00, un petit drink de l'amitié sera organisé à la Salle de Jury.

Ce moment d'échange entre nous sera aussi l'occasion de proclamer :

- Les lauréats du Concours-Photo BA2 « RUHR 2017 », avec remise des prix,

- Les projets pré-sélectionnés pour L'EXPOSITION DE FIN D'ANNÉE DE NOTRE FACULTÉ. (Un jury de sélection finale se tiendra le jeudi 08 juin 2017, à 17H00, Salle de jury UA6 /// Modalités à préciser/confirmer)

5 CRITÈRES D'ÉVALUATION :

En référence à l'énoncé, les évaluations se baseront sur la capacité des étudiants à rencontrer les objectifs pédagogiques et les enjeux de l'exercice.

LES ENJEUX DE L'EXERCICE

Le travail sur :

- La stratégie d'implantation en rapport avec le contexte existant (interactions entre espaces bâtis et non-bâtis, qualification de l'espace public et de tous les espaces extérieurs, qualification des volumes construits,...)
- L'organisation, le dimensionnement, l'ergonomie et la mise en espace des différents usages, tant intérieurs qu'extérieurs.
- L'interface entre le dedans et le dehors, ... les continuités spatiales, les vues et les lumières.
- La composition : les espaces intérieurs / extérieurs, les parcours et l'expression du projet dans son environnement urbain.
- La définition des matérialités et la proposition de principes constructifs pertinents.
- Les moyens de présentation et de représentation.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Apprendre à analyser une question complexe,
- Apprendre à documenter, critiquer et hiérarchiser les contraintes d'un programme,
- Apprendre à lire, interpréter et valoriser les éléments d'un contexte,
- Apprendre à définir et formuler des stratégies claires pour l'élaboration d'un projet,
- Apprendre à développer des moyens et méthodes de travail personnels,
- Apprendre à communiquer hypothèses et solutions, en utilisant les techniques conventionnelles de représentation et en exploitant ses propres moyens d'expression.

6 POUR MÉMOIRE, LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES :

6.1 ABSENCE AUX ÉCHÉANCES IMPOSÉES DU JURY DE FIN D'ANNÉE

- Procédure à respecter obligatoirement en cas d'absence forcée :

Toute absence, justifiée ou non, à la remise des documents et/ou au jury de fin d'année entraînera une note nulle pour ce jury. Aucun « jury de rattrapage » ne pourra être organisé.

Cependant, les travaux déposés en l'état dans les délais prescrits, par l'étudiant ou par une tierce personne, seront examinés par le jury, même hors la présence de leur auteur, à condition que ce dernier soit couvert par un justificatif d'absence, dont la copie nous aura été transmise, et que le coordinateur de l'atelier ait été personnellement averti. (avec copie au titulaire du groupe)

6.2 RETARD AU JURY

- Tout retard à la remise des documents et/ou à la présentation en jury sera sanctionné d'une pénalité de -20% sur la note obtenue.

BON TRAVAIL À TOUTES ET À TOUS !

Les enseignants de BA2,